

Siège Social :

5 rue de l'Europe

62127 MAGNICOURT EN COMTÉ

TÉL : 03-21-41-27-55

MAIL : syndicathvl@gmail.com

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

Le vingt-huit mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Syndical se sont réunis, en mairie de Magnicourt en Comté, en suite d'une convocation en date du dix-sept mars deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Pierre GUILLEMANT.

Pour la compétence « Production et distribution de l'eau »

Étaient présents :

Mesdames ALLEMAN Joëlle, GODART Nicole,

Messieurs DERICQUEBOURG Daniel, BONNE Hervé, FLAMENT André, GUILLEMANT Pierre,
CARON Damien, ROVILLAIN Jean-Marc, BLONDEL Guillaume

Délégués titulaires,

CATOUILLARD Charline, suppléante de LECLERCQ Odile, titulaire absente.

Déléguée suppléante.

Absents et excusés :

Madame LECLERCQ Odile,

Messieurs CLÉMENT Jean-Pierre, BEGHIN Joël,

Délégués titulaires.

Pour la compétence « Mise en place et gestion d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Étaient présents :

Mesdames CAUCHOIS-PETIT Emilie, MASCLET Emmanuelle.

Messieurs LECLERCQ Jonathan, JOSEPH Benoît,

Délégués titulaires,

BOURDREZ Alain, suppléant de RIFFAULT Isabelle, titulaire absente (démissionnaire).

Délégué suppléant.

Absents et excusés :

Madame RIFFAULT Isabelle (démissionnaire)

Messieurs DAUTRICHE Maxime,

Délégués titulaires.

Pour la compétence « Mise en place et gestion d'un Accueil de Loisirs sans hébergement et de l'Animation Jeunesse pour petites et grandes vacances »

Était présente :

Madame CRESSON Frédérique

Déléguée titulaire.

Absentes et excusées :

Madame HANNEBIQUE Guylaine (démissionnaire)

Déléguée titulaire,

Madame CORBISIER Dorothée, ayant donné procuration à Madame ALLEMAN Joëlle

Déléguée suppléante.

Monsieur JOSEPH Benoît est élu Secrétaire,
La séance est ouverte,

Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL
28 mars 2023

COMPÉTENCE RPI

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil syndical prend connaissance des propositions relatives au Budget Primitif 2023 pour la compétence RPI, sur présentation de Madame Joëlle ALLEMAN.

Cette dernière précise que ces propositions émanent de la réunion des délégués RPI s'étant tenue le 20 mars 2023, et qu'elle se fait la voix des représentants des trois communes concernées, le nouveau SIVU n'étant pas encore formé.

Elle précise enfin qu'aucun Budget Primitif 2023 n'a été établi pour la Compétence ALSH, l'activité de celle-ci étant actuellement gelée.

Le Budget Primitif 2023 pour la compétence RPI est arrêté comme suit :

Budget Primitif 2023 :	Fonctionnement :	191 334.79 €
Budget RPI	Investissement :	3 526.38 €

Le Conseil syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés soit 17 voix pour :

- **Adopte** le Budget Primitif de l'exercice 2023 présenté pour la compétence RPI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Certifié exécutoire par le Président
Transmis à la Préfecture le 05 avril 2023.
Publié et notifié le 05 avril 2023.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat HVL,

Le Président du Syndicat HVL,

Pierre GUILLEMANT.

Pierre GUILLEMANT.

